

Une compétition unique fait la fête aux vieilles mécaniques, à Vulliens

Trial

Motos et pilotes âgés seront à l'honneur du mythique Trial des Vestiges, ce week-end

Ils viennent de Suisse, mais aussi d'Autriche, de Belgique, d'Allemagne ou du Liechtenstein pour une compétition unique en Suisse, qui fait vibrer le village de Vulliens chaque fin d'août. Destiné aux vieilles mécaniques et aux pilotes dans leur seconde ou troisième jeunesse, le Trial des Vestiges vivra sa 27^e édition en fin de semaine. À la clé, deux jours de compétition, mais surtout une véritable fête du village.

À l'invitation du club Passepartout de Moudon, quelque 180 pilotes s'élanceront pour quatre tours d'un circuit d'une quinzaine de kilomètres, comprenant douze zones techniques. «Et contrairement à la plupart des sports mécaniques, le trial est un sport d'adresse, où la vitesse n'est pas prise en compte», précisent les organisateurs. Par contre, chaque fois que le pilote pose un pied à terre en cas de perte d'équilibre, une pénalité est comptabilisée pour les classements.

Ceux-ci comprendront trois catégories selon l'âge de la moto et deux niveaux de difficulté. «La



Le Trial des Vestiges favorise les vieilles bécanes. J.-P. GUINNARD

classe des «motos vestiges» regroupe les mécaniques d'avant 1965, soit souvent des motos de route transformées pour la pratique du trial. Les «motos anciennes» sont des machines d'un certain âge, mais construites spécifiquement pour le trial, alors que les «motos modernes» sont de véritables gazelles des années 2000», détaille Jean-Pierre Meyer, vice-président du club.

Comme pour les motos, les pilotes les plus âgés sont favorisés par un point de bonus pour chaque année en dessus de 40 ans, alors

que les moins âgés subissent un point de pénalité pour chaque année dans l'autre sens. De quoi créer un savoureux brassage des générations. Ainsi, deux Français nés en 1941, Roger Vettori et Gérard Paulet, seront les plus âgés sur la ligne de départ, tandis que Charlotte Suard, 14 ans, sera la plus jeune. Et pour les deux-roues, une Ariel de 1950 et une Motobécane de 1951 seront notamment de la partie. **S.G.**

Trial des Vestiges Vulliens, du 23 au 25 août. www.trial-moudon.ch